

# SOCIETE DE CHASSE MILITAIRE DU CAMP DE SUIPPES



Suippes, le 25/04/2023  
N°00790/ Société de chasse militaire

## NOTE D'INFORMATION

### Objet : **GARDEN PARTY**

La société de chasse militaire du camp de Suippes organise sa GARDEN PARTY, le samedi 03 juin 2023 sur l'aire du bâtiment K28 à proximité de l'infirmerie de garnison à partir de 11h30.

Les sociétaires et traqueurs accompagnés de leur famille ou amis sont cordialement invités à cette manifestation.

Pour des questions d'organisation, les coupons réponses devront parvenir le plus rapidement possible à la société, mais dans tous les cas avant le 15 mai 2023.

Cette activité concomitante avec les activités militaires se déroulant durant le même créneau, requiert une organisation particulière défini ci- après.

### Menu :

- Apéritif (champagne, toasts) offert par la société
- Buffet
- Crudités (salades composées)
- Saucisse, merguez, viande (gibier – porc)
- Fromage
- Dessert
- Vin rouge, rosé, eau, café

**Prix : 25€ par adulte – enfant de + 12ans 10€ Gratuit pour les enfants de – de 12 ans** :

La société offre l'apéritif, le supplément est à la charge des consommateurs. Le champagne au prix de **20€** la bouteille sera en vente auprès des serveuses.

### Préparation :

Barbecue, charbon de bois, bois a/c du jeudi 01<sup>er</sup> juin

Responsables : FOURNIER Jean Michel – DRUESNE Alexandre + LOUIS Jean Marc et FRANCCART Gaby,

Montage et démontage du chapiteau :

Responsables : prestataire de service – POUPLIER O – JOPPE B – APPERT Pascal,

Perception des tables et bancs :

Responsables : DUFOUR M – WEISLINGER D – Perception le 1<sup>er</sup> juin à 09h00 à Sommepey Tahure,

Véhicules : JANSON CH – COLMART D – JOPPE JC (véhicule société),

Réintégration le 05 juin à 10h00,

Personnel pour installation et réintégration :

COLMART F – APPERT Patrick – COLLARD G – COLLARD S – RICARD F – TIONOHOUE H - TILLOY C – BONTEMPS M – GIRONDELOT JC – POINSART JN – GODARD J

Nota : Norbert BAEZA mettra en place l'éclairage nécessaire éventuel à l'activité.

Sécurité :

Responsables : JOPPE JC – APPERT P

Moyens à mettre en place : DAE – Trousse de 1<sup>ère</sup> urgence – extincteurs (barbecues), la zone des barbecues sera balisée.

A la fin de la manifestation, toutes les tables seront débarrassées et nettoyées. Une aide devra être apportée au traiteur afin de ranger ses matériels.

Les pinces à cuisson seront mises en place par barbecue (POUPLIER O), il est demandé à chacun de les laisser en place...

L'apéritif offert par la société sera servi par les administrateurs (voir président).

Le président de la société de chasse militaire du camp de Suippes

Destinataires :

- Tout sociétaire
- Traqueurs
- CAPCIA (ATCR)
- A/C

**COUPON-RÉPONSE** à retourner IMPERATIVEMENT avant **le 15 mai 2023**

Au siège de la Société de chasse Militaire du Camp de Suippes

NOM : ..... Prénom.....

ASSISTERA OU  N'ASSISTERA PAS

A la Garden Party

Il sera accompagné de  Personne(s)

Enfants (préciser l'âge)

Ci-joint un chèque libellé au nom de la société de chasse militaire du camp de Suippes

<input type="text"/>	Personne(s) X	25 €	€
<input type="text"/>	Enfant(s) + 12 ans X	10€	€
	<b>Total</b>		€

**NB** remplir et cocher les cases correspondantes.



**COUPON-RÉPONSE** à retourner IMPERATIVEMENT avant **le 15 mai 2023**

Au siège de la Société de chasse Militaire du Camp de Suippes

NOM : ..... Prénom.....

ASSISTERA OU  N'ASSISTERA PAS

A la Garden Party

Il sera accompagné de  Personne(s)

Enfants (préciser l'âge)

Ci-joint un chèque libellé au nom de la société de chasse militaire du camp de Suippes

<input type="text"/>	Personne(s) X	25 €	€
<input type="text"/>	Enfant(s) + 12 ans X	10€	€
	<b>Total</b>		€

**NB** remplir et cocher les cases correspondantes.